



Compte Rendu Sommaire de la réunion du Conseil Municipal
du lundi 29 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-neuf janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 23 janvier 2018, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Paul AVRIL - Maire.

Membres présents :

M. AVRIL-Maire, M. RIGOUX, Mme REYNAUD, Mme FOURNIALS, M. MAZERON, Mme BELONIE, M. TONUS, M. PRIMAULT, Mme PATRAUD - *Maires adjoints*
Mme LENGRENEY, M. POUYADOUX, M. LABORIE, M. MANIERE, M. SOULARUE, Mme COMBESCOT, Mme AUCLAIR, M. HYLLEIRE, Mme MEUNIER, M. DELNAUD, Mme TARDIEU, M. LEMIERE, Mme BOUDIE, M. ELY, M. NEYRET, M. FISCHER, Mme MOREL - *Conseillers Municipaux*

Membres absents ayant donné pouvoir :

Mme CLAUDIAUX (à M. AVRIL) ; Mme VAMECK (à Mme REYNAUD) ; Mme DENIS (à M. RIGOUX) ; Mme WINNY (à M. MAZERON) ; M. PERETTI (à Mme MEUNIER) ; Mme BENOIT (à M. TONUS).

Membres absents :

M. DESCAMPS, M. BARLOT.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL du 11 décembre 2017

-Approuvé-

Le procès-verbal est consultable en mairie-

DECISIONS

✚ Monsieur le Maire rend compte de vingt-et-une décisions prises en application de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

V-2017/86	Marché public de fourniture de gaz naturel et de services associés avec la société GAZ DE BORDEAUX
V-2017/87	Avenant à la convention d'objectifs et de financement de « l'Aide Spécifique Rythmes Educatifs (ASRE) », avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Corrèze relatif à une modification de durée
V-2017/88	Contrat de cession avec la SARL NUIT D'ORAGE, pour une intervention technique intitulée « Le masque et le pinceau » pour le marché de Noël à Malemort du 17.12.2017
V-2017/89	Marché public « Gestion de l'espace public » pour les années 2018 à 2021 : - pour le lot n°1 – chaussées : avec la société COLAS SUD OUEST - pour le lot n°2 – trottoirs-réseau pluvial : avec la société EUROVIA POITOU CHARENTES LIMOUSIN
V-2017/90	Révision des tarifs de certains services municipaux
V-2017/91	Acceptation d'indemnités d'assurance - recette : 3 443,30 €
V-2017/92	Contrat de location avec l'association diocésaine, représentée par Monseigneur l'Evêque de Tulle, pour la location d'un immeuble situé rue de l'église à Malemort

V-2018/1 V-2018/2 V-2018/3 V-2018/4 V-2018/7 V-2018/8 V-2018/9 V-2018/10 V-2018/12 V-2018/13 V-2018/14	Contrats de location aux jardins familiaux du Gour
V-2018/5	Demande de subventions auprès de l'Etat et du Département de la Corrèze au titre du dispositif « Ecole Numérique 2018 »
V-2018/6	Avenant n°1 au marché public « Elaboration de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme » pour la commune de Malemort avec la Société DEJANTE VRD ET CONSTRUCTION – SUD OUEST, relatif à la reprise du PADD et du règlement graphique phase
V-2018/11	Acceptation d'indemnité d'assurance - recette : 564 €

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, a nommé Madame Annie REYNAUD pour remplir les fonctions de Secrétaire (art. L 2121-15).

-Approuvé à l'unanimité-

V-20180129/1 : Avis du conseil municipal – consultation publique pour la réhabilitation de la déchèterie de Malemort

Rapporteur : Madame BELONIE

ADOPTE A L'UNANIMITE

V-20180129/2 : Règlementation des boisements

Rapporteur : Monsieur RIGOUX

ADOPTE PAR 26 voix « POUR » et 6 « ABSTENTIONS »

V-20180129/3 : Acceptation des frais de scolarité à payer à la ville de Brive-la-Gaillarde

Rapporteur : Monsieur MAZERON

ADOPTE A L'UNANIMITE

V-20180129/4 : Approbation de conventions avec la CAF pour le financement du projet du nouvel Accueil de Loisirs Sans Hébergement à Puymaret

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOPTE A L'UNANIMITE

V-20180129/5 : Convention formalisant l'attribution d'un fonds de concours de la C.A.B.B. à la ville de Brive et à la ville de Malemort pour l'aménagement de l'ancienne RD 1089

Rapporteur : Monsieur LE MAIRE

ADOPTE A L'UNANIMITE

V-20180129/6 : Convention de mise à disposition du personnel d'A Dom Limousin, pour l'accompagnement d'enfants en situation d'handicap

Rapporteur : Monsieur MAZERON

ADOPTE A L'UNANIMITE

V-20180129/7 : Convention de partenariat avec la région Nouvelle Aquitaine pour le dispositif Sac Ados

Rapporteur : Monsieur MAZERON

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait à Malemort pour être affiché le 31 janvier 2018 conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du code général des collectivités territoriales. Toutes les délibérations précitées seront affichées et pourront être consultées dans leur texte intégral, en mairie sur le panneau d'affichage niveau accueil, ou au recueil des actes administratifs de la commune.

A Malemort, le 30 janvier 2018

Monsieur le Maire,
Jean-Paul AVRIL

